



Communiqué de presse de l'ADTC - Se déplacer autrement
Pour l'après-confinement, il faut des aménagements cyclables et piétons provisoires
pour soulager les Transports en Commun et
limiter le retour à l'usage individuel massif de l'automobile

Pendant l'épisode de confinement lié à l'épidémie de COVID-19, chacun a pu constater et apprécier la baisse du bruit et de la pollution liée à la faiblesse du trafic motorisé. Par ailleurs, beaucoup d'habitants ont redécouvert les vertus du vélo et de la marche à pied et se sont aperçus que trop d'espace public était dévolu aux déplacements motorisés.

Avant la sortie du confinement, que le gouvernement annonce progressive, il nous faut réfléchir à l'après. La nécessité des gestes barrières qui perdurera rendra les trottoirs trop étroits pour les piétons et risque de mettre en difficulté les capacités des transports publics. Il est donc essentiel de permettre aux habitants de continuer à se déplacer à pied et à vélo dans de bonnes conditions de sécurité.

L'ADTC propose de favoriser les déplacements à pied et à vélo permettant la distanciation sociale par des aménagements rapides à mettre en œuvre et provisoires.

Créer des aménagements cyclables provisoires

Pour les déplacements à vélo, l'ADTC propose la réalisation d'aménagement cyclables rapides à mettre en œuvre (peinture, potelets) à la fois pour soulager les transports publics et pour donner plus d'espaces aux piétons sur des trottoirs souvent partagés avec les vélos. C'est ce que réalise aujourd'hui la ville de Berlin et que la ville de Montpellier comme d'autres villes vient d'annoncer. Pour certains axes au vu de l'urgence, une mixité vélo / bus serait acceptable de manière provisoire suivant les possibilités. (voir en annexe ci-dessous les propositions d'axes à aménager)

Sécuriser et favoriser les déplacements à pied

Pour les déplacements à pied, il apparaît nécessaire de créer de nombreuses zones de rencontres dans les zones à forte densité de piétons et dans les rues des centres-villes possédant des trottoirs étroits comme le met en œuvre Vienne en Autriche.

Certaines unions de quartier, dans leur plan piéton, ont identifié des axes préférentiels à aménager. En attendant ces travaux, il serait souhaitable de mettre en zone de rencontre ces itinéraires.

L'ADTC - Se déplacer autrement a fait des propositions à Grenoble-Alpes Métropole et au SMMAG et souhaite la mise en place rapide et concertée d'aménagements piétons et cyclables provisoires dès la sortie du confinement.

Contact Presse : Emmanuel COLIN de VERDIERE, secrétaire ADTC - Se déplacer autrement

Annexe : propositions d'aménagements cyclables faites par l'ADTC

-> Vélo A (axe ligne A de tram)

- Cours Berriat à Grenoble : matérialiser la Chronovélo entre le cours Jean Jaurès et l'Estacade
- Bande sur les avenues Général Champon et Marcellin Berthelot à Grenoble
- Élargissement de la bande cyclable et réduction du nombre de voies pour le trafic motorisé sur le giratoire Pierre et Marie Curie à Grenoble
- Bandes sur l'avenue des États Généraux à Grenoble entre le giratoire Pierre et Marie Curie et les rues du Berry et de Touraine.

-> Vélo B (axe ligne B de tram)

- Bidirectionnelle ou bandes sur les quais de l'Isère entre le boulevard Édouard Rey et le pont de Chartreuse
- Bandes sur la rue Bizanet Ouest et la place du Dr Girard
- Bidirectionnelle sur une des deux chaussées de l'avenue du Maréchal Randon de la place Dr Girard au pont des Hôpitaux

-> Vélo C (axe ligne C de tram)

- Bandes sur le boulevard de l'Europe à Seyssinet-Pariset
- Bandes sur le pont de Catane entre Seyssinet-Pariset et Grenoble
- Bandes sur les boulevards Joseph Vallier, Maréchal Foch et Maréchal Joffre à Grenoble
- Élargir les bandes sur l'avenue Albert 1^{er} de Belgique à Grenoble
- Bandes sur le boulevard Clémenceau à Grenoble
- Bandes sur la rue Flandrin à Grenoble
- Bandes sur l'avenue Gabriel Péri à St Martin d'Hères

-> Propositions complémentaires

- Bandes sur la rue Paul Langevin à Echirolles
- Bandes sur l'avenue de Grugliasco entre l'avenue des FTPF et la rue Fernand Pelloutier à Echirolles
- Bidirectionnelle sur le pont Félix Esclangon entre Fontaine et Grenoble
- Bandes sur la rue Félix Esclangon entre la rue Diderot et l'avenue Doyen Louis Weil à Grenoble
- Bande sur la rue Masséna (sens sud - nord) à Grenoble
- Bandes sur le boulevard Maréchal Leclerc à Grenoble
- Bande sud - nord sur l'avenue Jean Perrot entre l'avenue des JO et le boulevard Clémenceau à Grenoble
- Bandes sur l'ensemble de la place de Verdun à Grenoble
- Bande Ouest - Est sur la rue Hébert de la place de Verdun à la rue des Dauphins à Grenoble